****

**CANDIDATURE À LA FONCTION D’ARBITRE DE LIGUE**

Selon la définition des Règles de Golf un arbitre désigné sur une compétition doit faire appliquer les Règles de golf et les règlements de l’épreuve. Il doit en stroke play intervenir sur toute infraction à une Règle qu’il remarque ou qui lui est signalée.

**ARBITRE DE LIGUE**

L’arbitre de Ligue a vocation à arbitrer les épreuves de Ligue et les Grands Prix dans sa Ligue. Sa compétence s’exerce également sur les éliminatoires régionales d’épreuves fédérales. Il peut également intervenir en soutien d’arbitres sur d’autres épreuves fédérales. Il doit être capable de maîtriser l’organisation de compétitions complexes telles que celles par équipes et avoir une bonne connaissance des Règles de Golf lui permettant de trouver rapidement dans le livret des Règles la réponse aux cas simples et habituels survenant dans une compétition.

**LA FORMATION EN 2021**

La formation régionale débutera en septembre 2021 et se prolongera jusqu’à la date de l’examen prévu en décembre 2022. Elle est dispensée sur deux sites, Toulouse et Cap d’Agde pour s’adapter à la localisation des candidats et comprend :

* Des journées mensuelles de formation (un samedi par mois)
* Des mises en situations aux côtés d’arbitres titulaires référents lors de compétitions de Ligue.

Un travail personnel sera bien sûr également nécessaire en dehors de ces journées de formation.

**CANDIDATURES**

Toute personne :

* âgée de moins de 70 ans au 1er janvier de l’année de l’examen
* possédant une licence ffgolf
* ayant suivi la « Rules Academy » ou « Académie des Règles », formation en ligne du R&A peut adresser sa candidature à la Ligue en l’accompagnant d’une lettre de motivation, du certificat délivré par le R&A à l’issue de la formation en ligne, attestant la note de minimum 70%, ainsi qu’éventuellement de lettres de recommandation émanant de Club ou d’autre instance sportive.

(voir formulaire de candidature ci-dessous)

 Site du R&A : [**https://www.randa.org/fr-fr/rulesacademy**](https://www.randa.org/fr-fr/rulesacademy)

La Ligue peut refuser une candidature en raison du nombre de candidats déjà sélectionnés, priorité étant faite aux candidats membres de club sans arbitre.

[**Fiche de candidature**](file:///C%3A%5CUsers%5CUtilisateur%5CAppData%5CLocal%5CTemp%5CFICHE%20D%27INSCRIPTION%20AL-2021.docx)à renvoyer à : **maryse.moreau@liguegolfoccitanie.fr**